



Indexation dans le secteur du Métal :

Travaillez-vous en tant qu'ouvrier dans le secteur du métal - CP 111 ? Votre salaire va augmenter grâce à l'indexation de **+ 0,88 %** à partir du **1^{er} juillet 2016 !**

Si vous voulez consulter les nouveaux barèmes, contactez votre délégué.

